021-242100410-20101216-2010-12-16\_044-DE

Date de signature : 20/12/2010 Date de réception : 20/12/2010

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



### **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

du Conseil de Communauté de l'agglomération dijonnaise

Séance du jeudi 16 décembre 2010

Président : M. REBSAMEN

M. Pierre PETITJEAN Mme Claude DARCIAUX M. Philippe GUYARD

Secrétaires de séances : M. GRANDGUILLAUME et M. TRAHARD

Convocation envoyée le 9 décembre 2010 Publié le 17 décembre 2010

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 82 Nombre de présents participant au vote : 66

Nombre de membres en exercice : 82 Nombre de procurations : 6

Membres présents : M. François REBSAMEN M. André GERVAIS M. Franck MELOTTE M. Pierre PRIBETICH M. Alain MILLOT M. Louis LAURENT M. Jean ESMONIN M. Joël MEKHANTAR Mme Christine MASSU M. Gilbert MENUT M. Philippe DELVALEE Mme Dominique BEGIN-CLAUDET Mme Colette POPARD Mme Anne DILLENSEGER M. Michel FOROUET M. Rémi DETANG M. Georges MAGLICA M. Claude PICARD M. Jean-Patrick MASSON Mme Elizabeth REVEL-LEFEVRE M. Nicolas BOURNY M. José ALMEIDA Mme Elisabeth BIOT M. Jean-Philippe SCHMITT M. Jean-François DODET Mlle Christine MARTIN M. Pierre-Olivier LEFEBVRE M. François DESEILLE Mlle Nathalie KOENDERS M. Gilles MATHEY M. Laurent GRANDGUILLAUME Mme Marie-Josèphe DURNET-M. Jean-Claude GIRARD M. Patrick CHAPUIS **ARCHEREY** Mme Françoise EHRE M. Michel JULIEN M. Alain MARCHAND M. Patrick BAUDEMENT Mme Marie-Françoise PETEL M. Mohammed IZIMER Mme Geneviève BILLAUT M. Gérard DUPIRE Mme Hélène ROY M. Murat BAYAM Mme Catherine HERVIEU Mme Myriam BERNARD M. Michel BACHELARD M. François-André ALLAERT M. Mohamed BEKHTAOUI M. Rémi DELATTE M. Jean-Claude DOUHAIT Mme Jacqueline GARRET-RICHARD M. Philippe BELLEVILLE Mlle Badiaâ MASLOUHI Mme Joëlle LEMOUZY M. Norbert CHEVIGNY M. Yves BERTELOOT M. Jean-Yves PIAN M. Gilles TRAHARD M. Patrick MOREAU Mlle Stéphanie MODDE Mme Noëlle CAMBILLARD. M. Dominique GRIMPRET M. Philippe CARBONNEL M. Alain LINGER M. Didier MARTIN

### Membres absents:

M. Jean-François GONDELLIER
 M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
 M. Jean-Pierre SOUMIER
 M. Benoît BORDAT
 M. Christophe BERTHIER
 M. Christophe BERTHIER
 M. Jean-Paul HESSE pouvoir à M. Murat BAYAM
 M. Pierre PRIBETICH
 Mme Christine DURNERIN pouvoir à M. Catherine HERVIEU
 M. Gérard DUPIRE

M. Lucien BRENOT M. Roland PONSAA pouvoir à M. Jean ESMONIN M. Michel ROTGER M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine

M. Michel ROTGER
M. François NOWOTNY pouvoir à Mme Christine MASSU.
M. Gaston FOUCHERES

GD2010-12-16 044 N°44 - 1/2

# OBJET: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE Parc d'activités Capnord à Dijon - Approbation du bilan de clôture

Par délibération en date du 11 septembre 2003, le Conseil de Communauté de l'Agglomération dijonnaise a décidé de confier à la SEMAAD la restructuration du site de l'ancienne usine SEITA.

A cet effet, une convention publique d'aménagement (CPA) a été signée le 23 septembre 2003, conformément aux dispositions de l'article L300-4 du Code de l'Urbanisme.

Cette opération de réhabilitation d'une friche industrielle avait pour objet d'étudier, de réaliser et de commercialiser un nouveau parc d'activités économiques dénommé « Parc d'activités CAPNORD ».

La durée de la convention publique d'aménagement de 6 ans, a fait l'objet d'une prorogation d'une année, et arrive aujourd'hui à expiration.

Préalablement à ces travaux d'aménagement, la Communauté d'Agglomération a confié à la SEMAAD, dans le cadre d'une convention de mandat signée le 27 novembre 2003, la réalisation des études et des travaux de déconstruction, et d'équipements généraux d'infrastructures primaires des abords extérieurs du site SEITA d'une superficie d'environ 166.500 m², acquis auprès de la Société Altadis en 2004.

L'opération Parc Capnord étant aujourd'hui réputée terminée, et conformément à l'article 22 de la CPA, la SEMAAD a transmis à la Communauté d'Agglomération, le bilan de clôture comprenant le compte de résultat de liquidation définitive de l'opération, document qui doit être soumis à l'approbation de l'organe délibérant de la collectivité.

Ce bilan reprend l'historique de l'opération, retrace les différentes procédures administratives ayant eu cours pendant l'opération d'aménagement d'une surface totale de 150.935 m² ainsi que son programme physique, tels que les acquisitions foncières, la création du lotissement (79.289 m²), les travaux et les cessions des emprises publiques qui représentent une surface de 9.854 m² régularisées par acte administratif.

Le compte de résultat définitif de l'opération Parc Capnord est arrêté à 7.810.643,53 € hors taxes, et fait ressortir une participation de la Communauté d'Agglomération de 1.245.777,31 €.

La SEMAAD, pour sa part, a bénéficié d'une avance de trésorerie de la Communauté d'Agglomération à hauteur de 2.000.000 €, consentie par voie de conventions signées les 31 mai 2006 et 19 juillet 2007. Conformément à l'article 4 de ces conventions, la SEMAAD doit procéder au remboursement intégral de l'avance au plus tard à la fin de la CPA.

Vu l'avis de la Commission,

# Le Conseil, Après en avoir délibéré, Décide :

- d'approuver le bilan de clôture arrêté par la SEMAAD qui fait apparaître une participation définitive de la Communauté d'Agglomération à l'opération d'aménagement s'élevant à 1.245.777,31 € ;
- de dire que la Communauté d'Agglomération s'acquittera auprès de la Semaad de sa participation au titre de l'opération, dès les formalités de dépôt en Préfecture ;
- de dire que la Communauté d'Agglomération émettra un titre de recettes sur la SEMAAD de 2.000.000 € au titre de remboursement de l'avance de trésorerie, dès les formalités de dépôt en Préfecture;
- de donner quitus à la SEMAAD de l'accomplissement de ses missions dans l'opération d'aménagement Parc Capnord ;
- de dire que la Communauté d'Agglomération se substitue à la SEMAAD dans ses droits et obligations à l'issue de la convention publique d'aménagement ;
- d'autoriser Monsieur le Président à signer toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier.

GD2010-12-16\_044 N°44 - 2/2

# LE GRAND DIJON

PARC D'ACTIVITES CAPNORD VILLE DE DIJON

# **BILAN DE CLOTURE ARRETE AU 20 NOVEMBRE 2010**

SOCIÉTÉ D'ÉCONOMIE MIXTE D'AMÉNAGEMENT DE L'AGGLOMÉRATION DIJONNAISE

**AMÉNAGEURS DURABLES** 



### SOMMAIRE

- 1) HISTORIQUE DE L'OPERATION
- 2) PROCEDURES ADMINISTRATIVES
- 3) PROGRAMME PHYSIQUE DE L'OPERATION
- 4) COMPTE DE RESULTAT DE LIQUIDATION DEFINITIVE DE L'OPERATION EN €UROS TTC
- 5) COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT DE LIQUIDATION DEFINITIVE EN €UROS TTC
- 6) ANNEXES

### 1) - HISTORIQUE DE L'OPERATION

Par délibération en date du 11 septembre 2003, le Conseil de Communauté du GRAND DIJON a décidé de confier à la SEMAAD la restructuration du site de l'ancienne usine SEITA.

A cet effet, une convention publique d'aménagement a été signée le 23 septembre 2003, conformément aux dispositions de l'article L300-4 du Code de l'Urbanisme.

Cette opération de réhabilitation d'une friche industrielle et donc de restructuration urbaine avait pour objet d'étudier, de réaliser et de commercialiser un nouveau parc d'activités économiques dénommé « Parc d'activités CAPNORD ».

La durée de la convention publique d'aménagement était de 6 ans et devait prendre fin initialement le 10 octobre 2009.

Préalablement à ces travaux d'aménagement, le GRAND DIJON a confié à la SEMAAD, dans le cadre d'une convention de mandat signé le 27 novembre 2003, la réalisation des études et des travaux de déconstruction, et d'équipements généraux d'infrastructures primaires des abords extérieurs du site SEITA.

En 2004, le GRAND DIJON a acquis auprès de la société ALTADIS l'ensemble du site « SEITA » d'une superficie d'environ 166 500 m².

Les travaux de déconstruction de l'ancienne usine ont été menés en deux phases sur les exercices 2004 et 2005 suite au départ de la société ALTADIS.

Les abords extérieurs du site SEITA ont été aménagés en 2005 et en 2006 avec en particulier :

- l'aménagement d'un giratoire au niveau de la rue de Cracovie, de la rue de Mayence et de l'avenue de Dallas (le rond-point Auguste Morin-Gacon),
- l'aménagement d'une voie bus le long de la rue de Cracovie,
- l'aménagement d'une voie de liaison (la rue Christiane Perceret) entre l'impasse Nourissat et la sortie de la rocade,
- l'aménagement d'une piste « piétons-vélos » avec l'intégration de la voie ferroviaire le long de la rue de Mayence et la réalisation de stationnements publics rue Chaput et impasse Nourissat.

Par avenant n° 1 en date du 31 mai 2006 à la Convention Publique d'Aménagement, le montant de la participation financière du concédant avait été estimé à 1 216 976 € HT, soit 1 455 503 € TTC.

Par avenant n°2 en date du 19 juillet 2007 à la Convention Publique d'Aménagement, le montant de la participation financière du concédant a été actualisée à 1 229 149 € et la durée de la Convention a été prorogée d'un an soit jusqu'au 10 octobre 2010.

Par avenant n°3 en date du 15 juillet 2008 à la Convention Publique d'Aménagement, le montant de la participation financière du concédant a été actualisé à 1 240 689 €.

Par avenant n°4 en date du 02/07/2009 à la Convention Publique d'Aménagement, le montant de la participation financière du concédant a été actualisé à 1 286 733 €.

Par avenant n°5 en date du 25/11/2009, la durée de la Convention Publique d'Aménagement a été prorogée d'une année.

### 2) - PROCEDURES ADMINISTRATIVES

### A. Acquisitions foncières

En 2004, le GRAND DIJON a acquis auprès de la société ALTADIS l'ensemble du site « SEITA » d'une superficie d'environ 166 500 m².

### B. En matière d'urbanisme

Par arrêté en date du 11 octobre 2005, la Ville de Dijon a autorisé la SEMAAD à créer le lotissement « Parc d'Activités CAPNORD » à usage d'activités économiques sur un terrain cadastré section AK n°252p et 256, situé rue Mayence et rue Ernest Chaput et impasse Nourissat, pour une superficie lotie de 72 924 m².

Ce lotissement comprend neuf îlots, dont trois sont divisibles en 14 lots maximum.

### C. En matière de travaux et de cession des emprises publiques

Tous les équipements de VRD de la ZAC sont bien entendu terminés à ce jour, seul un lot reste à construire mais est vendu et entièrement viabilisé (réseaux en attente sur la parcelle). Il s'agit du lot n° 12, propriété de Lejay Lagoute.

### C.1 – VENTE TERRAIN 716 m<sup>2</sup>

Lors de la seconde phase d'acquisition des terrains du GRAND DIJON, la SEMAAD a cédé au GRAND DIJON un terrain de 716 m² pour 17 900 € le long de la rue Nourissat, afin de caler plus précisément les limites du lotissement.

#### <u>C.2 – VOIES ET EMPRISES PUBLIQUES</u>

En application de l'arrêté de Monsieur le Président du GRAND DIJON du 9 juin 2005, il était convenu que la SEMAAD cède en fin d'opération au GRAND DIJON les voies et emprises publiques comprenant les réseaux divers du lotissement d'une superficie d'environ 9 090  $\rm m^2$  ainsi que le reliquat de 48  $\rm m^2$  situé près du bassin de rétention d'IKEA rue de Mayence, soit au total 9 138  $\rm m^2$ .

Cette cession se fera sur la base du prix de revient toutes dépenses confondues (déductions faites des dépenses relatives aux terrains cédés à IKEA) des voies et emprises publiques. Le prix de revient a été actualisé suite à l'établissement du document d'arpentage de l'opération à 55 € HT/m², soit 502 590 € HT.

Cette cession a été réalisée par voie d'acte administratif entre la SEMAAD et le Grand Dijon. Cet acte administratif est en cours de publication.

### C.3 - VOIE BUS RUE DE CRACOVIE

En accord avec IKEA DEVELOPPEMENT, le GRAND DIJON a réalisé une voie « bus » le long de la rue de Cracovie sur l'emprise du terrain IKEA. Cette bande de 654 m² a été rachetée par la SEMAAD à IKEA DEVELOPPEMENT le 26 février 2008 au prix de 35 970 € et a été cédée au

GRAND DIJON au même prix de 55 €/m², soit 35 970 € par acte de vente en date du 19 novembre 2009.

**Nota**: Dans les précédents bilans, cette cession était prévisionnellement prévue en régime de TVA. Le Grand Dijon ayant utilisé l'article 1042 du CGCT, cette vente a été exonérée de TVA. Ceci est neutre pour le bilan (pas de TVA reversée au Trésor Public).

### 3) - PROGRAMME PHYSIQUE DE L'OPERATION

### A. Bilan des surfaces

### Surface totale de l'opération : (1)

	TOTAL ACQUISITIONS	150 935 m <sup>2</sup>
	=====	
-	Lotissement	79 289 m <sup>2</sup>
-	Hors lotissement	71 646 m <sup>2</sup>

<sup>(1):</sup> hors acquisition voie bus rue de Cracovie sur IKEA (654 m<sup>2</sup>)

### Surfaces cessibles:

- IKEA 70 882 m<sup>2</sup>
- Activités 70 199 m<sup>2</sup>

TOTAL SURFACES CESSIBLES (A) 141 081 m<sup>2</sup>

### Cessions publiques GRAND DIJON: (2)

	TOTAL CESSIONS (A) + (B)	150 935 m²
	TOTAL CESSIONS PUBLIQUES (B) ======	9 854 m²
-	Reliquat	48 m²
-	Voies et emprises publiques	9 090 m <sup>2</sup>
-	Terrain	716 m <sup>2</sup>

<sup>(2):</sup> hors cession voie bus rue de Cracovie au GRAND DIJON

### B. Bilan des cessions

LOT / parcelle	Surfaces en m²	Surfaces vendues au 30/11/2010	Surfaces à vendre au 01/01/2011
llot 11 llot 12 llot 13 llot 14 llot 15 llot 16 llot 17 llot 18 llot 20 llot 21 Voie bus Parcelle AK 257	16 500 15 460 4 000 3 600 4 000 10 272 5 731 4 766 3 070 2 800 654 716	16 500 15 460 4 000 3 600 4 000 10 272 5 731 4 766 3 070 2 800 654 716	
IKEA	70 882	70 882	0
TOTAL	142 451	142 451	0

Novembre 2010 Page 6 sur 16

# 4) - COMPTE DE RESULTAT DE LIQUIDATION DEFINITIVE DE L'OPERATION

### DIJON - "PARC D'ACTIVITES CAP NORD" LIQUIDATION

(en €uros HT)

CHARGES		PRODUITS			
NATURE	Н.Т	NATURE	H.T		
-ETUDES GENERALES	151 059,68	-CESSIONS TERRAINS			
		.IKEA (70.882 m² x 54,46 €HT/m²)	3 860 010,00		
FOUGIFF	4 440 004 00	.Activites (70.199 m² x 30 €HT/m²)	2 105 970,00		
-FONCIER	4 410 604,38	Total cessions	5 965 980,00		
-AM ENAGEMENT DES SOLS	34 758,92	i otal cessions	5 505 500,00		
	01100,00				
-TRAVAUX		-RESSOURCES DIVERSES	23 599,55		
-VRD	1 206 385,87				
-Nivellement terrain destiné à IKEA	867 358,00				
-Branchements IKEA	95 843,00	-PRODUITS FINANCIERS	18 826,67		
-Aménagements paysagers	42 768,60				
-EDF/GDF (hors génie-civil)	43 121,00				
-Divers		-CHARGES DU GRAND DIJON :	47,000,00		
Total travaux	====== 2 335 310,24	.Echange GRAND DIJON : (716 m² x 25 €/m²) .Cession voies et emprises publiques (prix de revient)	17 900,00 502 590,00		
i Otai ti avaux	2 335 310,24	.Cession voies et emprises publiques (prix de revient) .Cession voie bus rue de Cracovie (654 m*55 €HT/m²)	35 970,00		
-HONORAIRES TECHNIQUES	118 436,38	.ocosion voic bus rue de oracovie (vo-riii ou cirinii )	00 37 0,00		
40.7			======		
-FRAIS FINANCIERS MT/CT	205 443,37	Total charges Grand Dijon	556 460,00		
-FRAIS GENERAUX	464 732,42				
EDAIC COMMEDCIALICATION	2 504 94	DA DTICIDATION CRAND DUON .	4 245 777 24		
-FRAIS COMMERCIALISATION	2 594,84	-PARTICIPATION GRAND DIJON :	1 245 777,31		
-FRAIS ANNEXES	87 703,29				
TOTAL CHARCES	7 940 642 52	TOTAL DECOURTS	7 940 642 52		
TOTAL CHARGES	7 810 643,53	TOTAL PRODUITS	7 810 643,53		

Novembre 2010 Page **7** sur **16** 

# DIJON - "PARC D'ACTIVITES CAP NORD" LIQUIDATION

(en €uros HT)

CHARGES	Bilan	CRAC 31/12/2009	Ecarts	Commentaires des écarts
on Access	CLOTURE	approuvé	Louis	Somme manes des écutes
		11		
-ETUDES GENERALES	151 059,68	151 059,68	0,00	
-FONCIER	4 410 604,38	4 410 604,38	0,00	
-AM ENAGEMENT DES SOLS	34 758,92	34 758,90	0,02	
-TRAVAUX				Augmentation quite à travaux aunalémentaires et
-VRD	1 206 385,87	1 202 369,81	4 046 06	Augmentation suite à travaux supplémentaires et actualisation
-Nivellement terrain destiné à IKEA	867 358,00		0,00	actualisation
-Branchements IKEA	95 843,00		0,00	
-Aménagements paysagers	42 768,60		-6 606,00	Ajustement au vu des factures définitives
-EDF/GDF (hors génie-civil)	43 121,00		0,00	Agustement au vu des lactures delimitives
-Divers	79 833,77	89 108,72		Ajustement au vu des factures définitives
-DIVEIS	19 000,11	09 100,72	-5 214,55	Ajustement du vu des lactures delimitives
Total travaux	2 335 310,24		-11 864 89	Economie sur les travaux paysagers et divers
TOTAL II ATABA	2 000 010,24	2 047 170,10	-11 004,00	20011011110 but 100 travaux payougoto ot arroro
-HONORAIRES TECHNIQUES	118 436,38	117 311,11	1 125,27	Ajustement au vu des factures définitives
	,	,	•	•
				Ajustement au montant définitif après baisse des frais
-FRAIS FINANCIERS CT	205 443,37	207 575,25	-2 131,88	financiers
				Ajustements aux nouveaux montants des dépenses et
-FRAIS GENERAUX	464 732,42	465 594,09	-861,67	recettes
-FRAIS COMMERCIALISATION	2 594,84	2 594,48	0,36	
-FRAIS ANNEXES	87 703,29	90 347,07	-2 643,78	Ajustements au vu des factures définitives
T-4-1-b	7 040 040 50	7 007 040 00	40.075.50	
Total charges	7 810 643,53	7 827 019,09	-16 375,56	
PRODUITS				
T RODOITS				
-CESSIONS TERRAINS				
	3 860 010 00	3 860 010 00	0.00	
.IKEA (70.882 m² x 54,46 €HT/m²)	3 860 010,00		0,00	
.IKEA (70.882 m² x 54,46 €HT/m²) .Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)	2 105 970,00	2 105 970,00	0,00	
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)	2 105 970,00 =====	2 105 970,00 ======	0,00	
	2 105 970,00	2 105 970,00 ======	0,00	
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)	2 105 970,00 =====	2 105 970,00 ======	0,00	
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)	2 105 970,00 =====	2 105 970,00 ======	0,00	Anticipation des travaux du lot Lejay Lagoute par
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00	0,00 ===== 0,00	Anticipation des travaux du lot Lejay Lagoute par signature d'un protocole d'accord
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)	2 105 970,00 =====	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00	0,00 ===== 0,00	Anticipation des travaux du lot Lejay Lagoute par signature d'un protocole d'accord
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES	2 105 970,00 ======= 5 965 980,00 23 599,55	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00	0,00  0,00 23 599,55	signature d'un protocole d'accord
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00	0,00  0,00 23 599,55	
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES	2 105 970,00 ======= 5 965 980,00 23 599,55	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00	0,00  0,00 23 599,55	signature d'un protocole d'accord
.Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES	2 105 970,00 ======= 5 965 980,00 23 599,55	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00	0,00  0,00 23 599,55	signature d'un protocole d'accord
Activites (69.537 m ²/70.199 m ² x 30 €HT/m ²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS	2 105 970,00 ======= 5 965 980,00 23 599,55	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00	0,00  0,00 23 599,55	signature d'un protocole d'accord
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON:	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 23 599,55 18 826,67	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00	0,00 ===== 0,00 23 599,55 980,67	signature d'un protocole d'accord
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON: .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²)	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 23 599,55 18 826,67	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00 17 900,00 502 590,00	0,00 ====== 0,00 23 599,55 980,67	signature d'un protocole d'accord
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON: .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²) .Cession voies et emprises publiques (Prix de revient)	2 105 970,00 ======= 5 965 980,00 23 599,55 18 826,67 17 900,00 502 590,00	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00 17 900,00 502 590,00	0,00 ====== 0,00 23 599,55 980,67 0,00 0,00	signature d'un protocole d'accord  Augmentation par réalisation de produits financiers  Baisse de la participation due à une économie
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON: .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²) .Cession voies et emprises publiques (Prix de revient)	2 105 970,00 ======= 5 965 980,00 23 599,55 18 826,67 17 900,00 502 590,00	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00 17 900,00 502 590,00	0,00 ====== 0,00 23 599,55 980,67 0,00 0,00	signature d'un protocole d'accord  Augmentation par réalisation de produits financiers
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON:  .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²)  .Cession voies et em prises publiques (Prix de revient)  .Cession voie bus Cracovie (654 m² x 55 €HT/m²)	2 105 970,00 	2 105 970,00 	0,00 ====== 0,00 23 599,55 980,67 0,00 0,00	signature d'un protocole d'accord  Augmentation par réalisation de produits financiers  Baisse de la participation due à une économie
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON:  .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²)  .Cession voies et em prises publiques (Prix de revient)  .Cession voie bus Cracovie (654 m² x 55 €HT/m²)	2 105 970,00 	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00 17 900,00 502 590,00 35 970,00 1 286 733,00	0,00  0,00 23 599,55 980,67 0,00 0,00 0,00 -40 955,69	signature d'un protocole d'accord  Augmentation par réalisation de produits financiers  Baisse de la participation due à une économie
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON:  .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²)  .Cession voies et em prises publiques (Prix de revient)  .Cession voie bus Cracovie (654 m² x 55 €HT/m²)  .Participation du GRAND DIJON	2 105 970,00  5 965 980,00 23 599,55 18 826,67 17 900,00 502 590,00 35 970,00 1 245 777,31	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00 17 900,00 502 590,00 35 970,00 1 286 733,00 ======	0,00 0,00 23 599,55 980,67 0,00 0,00 0,00 -40 955,69	signature d'un protocole d'accord  Augmentation par réalisation de produits financiers  Baisse de la participation due à une économie
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON:  .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²)  .Cession voies et em prises publiques (Prix de revient)  .Cession voie bus Cracovie (654 m² x 55 €HT/m²)  .Participation du GRAND DIJON	2 105 970,00  5 965 980,00 23 599,55 18 826,67 17 900,00 502 590,00 35 970,00 1 245 777,31	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00 17 900,00 502 590,00 35 970,00 1 286 733,00 ======	0,00 0,00 23 599,55 980,67 0,00 0,00 0,00 -40 955,69	signature d'un protocole d'accord  Augmentation par réalisation de produits financiers  Baisse de la participation due à une économie
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON:  .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²)  .Cession voies et em prises publiques (Prix de revient)  .Cession voie bus Cracovie (654 m² x 55 €HT/m²)  .Participation du GRAND DIJON	2 105 970,00  5 965 980,00 23 599,55 18 826,67 17 900,00 502 590,00 35 970,00 1 245 777,31	2 105 970,00 ====== 5 965 980,00 0,00 17 846,00 17 900,00 502 590,00 35 970,00 1 286 733,00 ======	0,00 0,00 23 599,55 980,67 0,00 0,00 0,00 -40 955,69	signature d'un protocole d'accord  Augmentation par réalisation de produits financiers  Baisse de la participation due à une économie
Activites (69.537 m²/70.199 m² x 30 €HT/m²)  Total cessions  -RESSOURCES DIVERSES  -PRODUITS FINANCIERS  -CHARGES DU GRAND DIJON:  .Echange GRAND DIJON: (716 m² x 25 €/m²)  .Cession voies et em prises publiques (Prix de revient)  .Cession voie bus Cracovie (654 m² x 55 €HT/m²)  .Participation du GRAND DIJON	2 105 970,00  5 965 980,00 23 599,55 18 826,67 17 900,00 502 590,00 35 970,00 1 245 777,31	2 105 970,00 5 965 980,00  0,00  17 846,00  17 900,00 502 590,00 35 970,00  1 286 733,00 1 843 193,00	0,00 0,00 23 599,55 980,67 0,00 0,00 0,00 -40 955,69	signature d'un protocole d'accord  Augmentation par réalisation de produits financiers  Baisse de la participation due à une économie

Novembre 2010 Page 8 sur 16

### DIJON - "PARC D'ACTIVITES CAP NORD" ETAT DE LIQUIDATION DES PRODUITS ET DES CHARGES

(en €uros TTC)

	CH	ARGES			
NATURE	Réalisé au 31/12/2009	Réalisé exercice 2 010	TOTAL BILAN CLOTURE	TOTAL BILAN 2009	ECART
ETUDES GENERALES	180 638,15	0,00	180 638,15	180 638,14	0,01
FONCIER	4 418 004,37	0,00	4 418 004,37	4 418 004,37	0,00
AMENAGEMENT DES SOLS	41 571,65	0,00	41 571,65	41 571,65	0,00
TRAVAUX					
-VRD	1 430 019,90	15 106,16	1 445 126,06	1 438 034,29	7 091,77
-Nivellement terrain destiné à IKEA	1 037 360,17	0,00	1 037 360,17	1 037 360,17	0,00
-Branchements IKEA	114 628,23	0,00	114 628,23	114 628,23	0,00
-Aménagements paysagers	51 151,25	0,00	51 151,25	59 052,02	-7 900,78
-EDF/GDF (hors génie-civil)	51 572,72	0,00	51 572,72	51 572,72	0,00
-Divers	92 761,59	0,00	92 761,59	106 141,84	-13 380,25
Total travaux	2 777 493,84	15 106,16	2 792 600,01	2 806 789,27	-14 189,26
HONORAIRES TECHNIQUES	132 804,09	8 845,65	141 649,74	140 304,09	1 345,65
FRAIS FINANCIERS MT/CT	204 575,25	867,97	205 443,22	207 575,25	-2 132,03
FRAIS GENERAUX	424 987,47	39 744,95	464 732,42	465 594,09	-861,67
FRAIS COMMERCIALISATION	3 103,00	0,00	3 103,00	3 103,00	0,00
FRAIS ANNEXES	89 481,23	1 495,23	90 976,46	93 381,32	-2 404,86
	======	======	======	======	=====
TOTAL CHARGES	8 272 659,05	66 059,96	8 338 719,02	8 356 961,18	-18 242,16

	PF	RODUITS			
	Réalisé au 31/12/2009	Réalisé exercice 2 010	TOTAL BILAN CLOTURE	TOTAL BILAN 2009	ECART
CESSIONS TERRAINS					
.lKEA (70.882 m² x 54,46 €HT/m²) (*)	3 860 010,00	0,00	3 860 010,00	3 860 010,00	0,00
.Activites (70.199m² x 30€ HT/m²)	2 518 740,12	0,00	2 518 740,12	2 518 740,12	0,00
Total cessions	6 378 750,12	0,00	6 378 750,12	6 378 750,12	0,00
RESSOURCES DIVERSES		28 225,06	28 225,06	0,00	28 225,06
PRODUITS FINANCIERS	17 845,72	980,95	18 826,67	17 845,72	980,95
CHARGES DU GRAND DIJON					
.Echange GRAND DJON (716 m² x 25 €/m²)	17 900,00	0,00	17 900,00	17 900,00	0.00
.Cession emprises publiques (prix de revient)	,	601 097,64	601 097,64	601 097,64	0,00
.Cession VOIE BUS Cracovie (654 m² x 55/m²)	35 970,00	0,00	35 970,00	35 970,00	0,00
.Participation du GRAND DIJON			0,00	1 286 733,00	-1 286 733,00
	53 870,00	601 097,64	*	1 941 700,64	-1 286 733,00
TOTAL PRODUITS	6 450 465,84	630 303,65	7 080 769,49	8 338 296,48	-1 257 526,99

SOLDE BRUT	-1 822 193,21	564 243,69	-1 257 949,53	-18 664,70	-1 239 284,83					
FINANCEMENT										
	Réalisé au 31/12/2009	Réalisé exercice 2 010	TOTAL BILAN CLOTURE	TOTAL BILAN 2009	ECART					
VERSEMENT EMPRUNT REMBT. EMPRUNT	-			0,00 0,00						
VERSEMENT AVANCE REMBT. AVANCE	2 000 000,00	0,00 2 000 000,00	2 000 000,00 2 000 000,00		-					
TOTAL FINANCEMENT	2 000 000,00	-2 000 000,00	0,00	0,00						

SOLDETVA	111 141,19	-98 968,97	12 172,22	18 664,70	
SOLDE NET	288 947,98	-1 534 725,28	-1 245 777,31	0,00	
SOLDECUMULE	288 947,98	-1 245 777,31	0,00	0,00	

Novembre 2010 Page **9** sur **16** 

# 5) - COMMENTAIRES SUR LE COMPTE DE RESULTAT DE LIQUIDATION DEFINITIVE EN €UROS HT

Le compte de résultat de liquidation de l'opération « Parc d'activités CAPNORD », arrêté en fin d'opération à partir d'éléments comptables constitués à cette même date, subit quelques modifications par rapport à celui arrêté au 31/12/2009.

#### **LES CHARGES**

Les charges de l'opération ont diminué de 16 375,56 € HT pour tenir compte de données plus précises, à savoir :

Etudes générales : + 0,00 € HT Foncier : + 0,00 € HT Aménagement des sols : + 0.02 € HT Travaux d'aménagement : - 11 864,89 € HT Honoraires techniques 1 125,27 € HT Frais financiers 2 131,88 € HT : -Frais généraux : -861.67 € HT Frais de commercialisation : + 0,36 € HT Frais annexes : -2 643.78 € HT

### Etudes générales

151 059,68 €

Ce poste de dépenses est inchangé par rapport au bilan actualisé approuvé et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

Foncier 4 410 604,38 €

Ce poste de dépenses est inchangé par rapport au bilan actualisé approuvé et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

### Aménagement des sols

34 758,92 €

Ce poste de dépenses est inchangé par rapport au bilan actualisé approuvé et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

### Travaux d'aménagement

2 335 310,24 €

Ce poste de dépenses est en diminution de 11 864,89 € HT compte tenu de l'avancement de l'opération et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

#### Honoraires techniques

118 436,38 €

Ce poste de dépenses est en augmentation de 1 125,27 € TTC compte tenu de l'avancement de l'opération et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

❖ Frais financiers 205 443,37 €

Novembre 2010 Page 10 sur 16

Ce poste de dépenses est en diminution de 2 131,88 € HT compte tenu de l'avancement de l'opération et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

### Frais généraux 464 732,42 €

Ce poste de dépenses est en diminution de 861,07 € HT compte tenu de l'avancement de l'opération et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

#### Frais de commercialisation

2 594,84 €

Ce poste de dépenses est inchangé par rapport au bilan actualisé approuvé et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

Frais annexes
87 703,29 €

Ce poste de dépenses est en diminution de 2 643,78 € TTC compte tenu de l'avancement de l'opération et constitue pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

#### **LES PRODUITS**

- Cessions terrains : + 0,00 € HT
- Ressources diverses : + 28 225,06 € HT
- Produits financiers : + 980,95 € HT
- Participation du Grand Dijon : - 40 955,69 €

### ❖ Cessions terrains 5 965 980,00 €

Les recettes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent et constituent donc pour leur valeur le montant définitif du compte de résultat.

### \* Ressources diverses

23 599.55 €

Ce poste de recettes est en augmentation de 23 599,55 € HT du fait de l'anticipation de travaux de raccordement effectués par la SEMAAD pour le compte de la société LEJAY-LAGOUTE (protocole d'accord signé) et constitue donc pour sa valeur le montant définitif du compte de résultat.

❖ Produits divers
18 826,67 €

L'année 2010 a vu la réalisation de produits financiers d'un montant de 980,67 € HT et constituent donc pour leur valeur le montant définitif du compte de résultat.

### Charges du Grand Dijon

1 802 237,31 €

- <u>Echange Grand Dijon</u> = 17 900,00 € HT

Les recettes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent et constituent donc pour leur valeur le montant définitif du compte de résultat.

- Cession voies et emprises publiques = 502 900,00 € HT

Les recettes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent et constituent donc pour leur valeur le montant définitif du compte de résultat.

Novembre 2010 Page 11 sur 16

- Cession voie bus rue de Cracovie = 35 970,00 €
- Les recettes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent et constituent donc pour leur valeur le montant définitif du compte de résultat.
- Participation du Grand Dijon = 1 245 777,31 €

Le compte de résultat prévisionnel actualisé au 20/11/2010 fait apparaître une participation d'équilibre du GRAND DIJON d'un montant de **1 245 777,31 € HT** qui est en diminution de 40 955,69 € par rapport à l'exercice précédent.

La cession des terrains ayant été faite au prix du marché, cette participation constitue une subvention globale à l'opération non soumise à TVA.

Il est à noter, qu'en matière de trésorerie, un dispositif de compensation peut être envisagé lors de l'apurement des comptes, pour que la SEMAAD ne verse que le montant de 754 222,69 euros au GRAND-DIJON, résultant de la différence entre l'avance de trésorerie consentie, soit 2 millions d'euros et la participation mis à la charge de la Communauté d'Agglomération soit 1 245 777,31 euros.

#### **TRESORERIE**

La trésorerie de l'opération a été assurée par :

 les versements des deux avances de trésorerie consenties par le GRAND DIJON pour un montant global de 2 000 000 €.

Novembre 2010 Page 12 sur 16

### **ANNEXES**

Annexe 1 : Tableau des acquisitions foncières

Annexe 2 : Tableau des ventes

Annexe 3: Plan des terrains

Novembre 2010 Page 13 sur 16

## Annexe 1

# ACQUISITIONS REALISEES AU 30/11/2010 (en €uros)

PROPRIETAIRES	COMMUNES	CADA Sect.	STRE N°	SU ha	RFA a	CE ca	PRIX GLOBAL D'ACQUISITION	DATE ACTE	OBSERVATIONS
ACQUISITIONS									
GRAND DIJON	DIJON	AK AK	230 235	07 03 10	İ	i 1	2 983 974,28 €	13/07/04	
GRAND DIJON	DIJON	AK	252	04	71	90	1 348 410,00 €	12/07/05	
IKEA	DIJON	AK	263	00	06	54	35 970,00 €	26/02/2008	
TOTAL ACQUISITIONS				15	15	09	4 368 354,28 €		

Novembre 2010 Page **14** sur **16** 

Annexe 2
cessions realisees au 20/11/10
(en €uros)

LOTS	PARC	ACQUEREURS	SURFACE M2	PRIX	DATE ACTE
1	AK 230	IKEA DEVELOPPEMENT	70 882	3 860 010,00	17/12/2004
1	AK 257	GRAND DIJON	716	17 900,00	12/05/2005
17 {	AK 279 AK 289	SCI STEP (ACREM METAL)	5 731	171 930,00	27/07/2006
14	AK 286	SCI LE TRIO (ALUNOV)	3 600	108 000,00	14/09/2006
18 -{	AK 280 AK 290	SCCV QUEBEC (T2A Immobilier)	4 766	142 980,00	18/09/2006
11 {	AK 276 AK 283	A POSTE	16 500	495 000,00	22/03/2007
16	AK 288	ACE	10 272	308 160,00	28/06/2007
13	AK 285	P.E.I.	4 000	120 000,00	13/07/2007
15	AK 287	SCI PEGASE (DROZ Electricité)	4 000	120 000,00	13/07/2007
21 -{	AK 292, AK 293	BATIFRANC	2 800	84 000,00	10/09/2007
12 {	AK 277 AK 284	} LEJAY-LAGOUTTE	15 460	463 800,00	28/01/2008
20 {	AK 291 AK 294	SCI CAT DIJON (Crèche Attitude)	3 070	92 100,00	30/12/2008
	AK 263	Voie bus rue de Cracovie	654	35 970,00	19/11/2009
		TOTAUX	142 451	6 019 850,00	

Novembre 2010 Page 15 sur 16

### Annexe 3



Novembre 2010 Page **16** sur **16**